

La faune exotique dans le Liber de natura rerum de Thomas de Cantimpré. Quels nouveaux apports?

Thierry Buquet

▶ To cite this version:

Thierry Buquet. La faune exotique dans le Liber de natura rerum de Thomas de Cantimpré. Quels nouveaux apports?. Van den Abeele, Baudouin; Cavagna, Mattia; Callataÿ, Godefroid de. Speculum Arabicum Intersecting Perspectives on Medieval Encyclopaedism. Proceedings of the International Conference at Louvain-la-Neuve and Cambron-Casteau, 22-24 May 2017, Institut d'études médiévales, pp.201-220, 2022, coll. Textes, Études, Congrès (33). hal-02139436

HAL Id: hal-02139436 https://normandie-univ.hal.science/hal-02139436

Submitted on 14 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SPECULUM ARABICUM INTERSECTING PERSPECTIVES ON MEDIEVAL ENCYCLOPAEDISM



Université catholique de Louvain PUBLICATIONS DE L'INSTITUT D'ÉTUDES MÉDIÉVALES

— Textes, Études, Congrès, vol. 33 —

SPECULUM ARABICUM INTERSECTING PERSPECTIVES ON MEDIEVAL ENCYCLOPAEDISM

Proceedings of the International Conference at Louvain-la-Neuve and Cambron-Casteau, 22-24 May 2017

Edited by Godefroid DE CALLATAŸ, Mattia CAVAGNA and Baudouin VAN DEN ABEELE

LOUVAIN-LA-NEUVE 2021

Cette publication a été éditée avec le soutien de l'Advanced ERC grant PhilAnd, « The origin and early development of philosophy in tenth-century al-Andalus : the impact of ill-defined materials and channels of transmission », dirigée par Godefroid de Callataÿ à l'UCLouvain (2017-2023 ; ERC Grant Agreement 740618 under the European Union's H2020 ERC MGA Programme).

Cover illustration: The beginning of human genealogy with Adam and Eve, and Seth in the central branch, The Imperial Scroll (Tomar-1 Hümāyūn), Topkapı Palace Museum Manuscript Library, A. 3599

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays Copyright © 2021 Institut d'études médiévales de l'Université Catholique de Louvain

> Collège Érasme, Place Blaise Pascal, 1 1348 Louvain-la-Neuve – Belgique ISBN :

LA FAUNE EXOTIQUE DANS LE *LIBER DE NATURA RERUM* DE THOMAS DE CANTIMPRÉ. QUELS NOUVEAUX APPORTS ?

Thierry BUOUET

CRAHAM, Université de Caen Normandie

Introduction

J'ai été amené à travailler sur la place des animaux exotiques dans les encyclopédies médiévales à l'occasion de mes recherches sur l'histoire de la girafe¹, puis plus largement sur l'histoire des savoirs sur les animaux d'Afrique et d'Asie, et leur place dans les ménageries princières². J'ai récemment étendu ces recherches aux animaux du grand Nord, dans le cadre d'un programme de recherche intitulé Dyrin que je mène au sein du Craham à l'université de Caen³, en relation avec le programme Ichtya, qui traite des savoirs sur les mondes marins⁴. Dans ce contexte, je me propose d'étudier ici la place des animaux exotiques dans les encyclopédies médiévales, et plus particulièrement celle de Thomas de Cantimpré, le *Liber de natura rerum*

Speculum Arabicum. Intersecting Perspectives on Medieval Encyclopaedism. Proceedings of the International Conference at Louvain-la-Neuve and Cambron-Casteau, 22-24 May 2017, ed. G. DE CALLATAY, M. CAVAGNA and B. VAN DEN ABEELE, Louvain-la-Neuve, 2021, p. 201-220 (Institut d'études médiévales. Textes, Études, Congrès, 33)

¹ T. BUQUET, « La belle captive. La girafe dans les ménageries princières au Moyen Âge », dans La bête captive au Moyen Âge et à l'époque moderne, éd. C. BECK et F. GUIZARD, Amiens, 2012, p. 65-90 (Encrage université); ID., « La girafe, belle inconnue des bibles médiévales. *Camelopardalis*: un animal philologique », dans *Anthropozoologica*, 43/2 (2008), p. 47-68.

² ID., « Les animaux exotiques dans les ménageries médiévales », dans *Fabuleuses histoires des bêtes et des hommes*, éd. J. TOUSSAINT, Namur, 2013, p. 97-121.

³ Présentation détaillée : https://www.craham.cnrs.fr/dyrin.

⁴ Dans le cadre de Dyrin et d'Ichtya, nous avons co-organisé avec C. Jacquemard, M. A. Lucas-Avenel, Br. Gauvin et B. Clavel (Muséum national d'histoire naturelle, Paris) un colloque en juin 2017 à Cerisy-la-Salle, intitulé *Animaux aquatiques et monstres des mers septentrionales. Imaginer, connaître, exploiter, de l'Antiquité à 1600*. Les actes du colloque sont publiés dans la revue *Anthropozoologica*, 53 (2018) en ligne (http://anthropozoologica.com/53/fasc2).

(LDNR), où l'on trouve le plus grand nombre d'espèces animales recensées et dont l'inventaire zoologique sera mis à profit par ses contemporains, Albert le Grand et Vincent de Beauvais, ces derniers ayant eu une plus grande postérité que Thomas de Cantimpré, notamment à la Renaissance. À la fin du Moyen Âge, le LDNR, diffusé de façon anonyme, connaîtra pourtant un grand succès, à la fois par la tradition manuscrite de ses versions auctoriales latines (plus de 200 manuscrits conservés pour les rédactions I, achevée après 1241, et II, vers 1256⁵), par ses traductions en néerlandais et en vieil allemand et enfin par ses versions moralisées⁶. Une autre raison de s'intéresser d'abord au LDNR est que, pour reprendre une citation de B. Van den Abeele, « c'est dans le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré que le monde animal occupe la place la plus proéminente⁷. »

Les études sur le LDNR connaissent actuellement un regain d'actualité, alors que de nouvelles éditions critiques du texte sont en préparation : intégrale par Mattia Cipriani, qui lui a consacré sa thèse de doctorat⁸ ; les livres VI et VII (monstres marins et poissons) par Catherine Jacquemard, Marie-Agnès Lucas-Avenel et Brigitte Gauvin dans le cadre du projet Ichtya. L'édition de la version remaniée anonyme du LDNR, dite « Thomas III », préparée par B. K. Vollmann, vient quant à elle de paraître⁹. Plusieurs articles publiés ces dernières années témoignent également de la vitalité des études

⁵ M. CIPRIANI, « Un aspect de l'encyclopédisme de Thomas de Cantimpré : la section *De lapidibus pretiosis* du *Liber de natura rerum* », dans *Médiévales*, 72 (2017), p. 155-174, en ligne : https://doi.org/10.4000/medievales.8121, p. 156 ; ID., « *Questio satis iocunda est* : Analisi delle fonti di questiones et responsiones del *Liber de natura rerum* di Tommaso di Cantimpré », dans *Rursus*, 11 (2017), en ligne : https://doi.org/10.4000/rursus.1330, note 4.

⁶ B. VAN DEN ABEELE, « Diffusion et avatars d'une encyclopédie : le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré », dans *Une lumière venue d'ailleurs. Héritages et ouvertures dans les encyclopédies d'Orient et d'Occident au Moyen Âge. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 19-21 mai 2005*, éd. B. VAN DEN ABEELE et G. DE CALLATAŸ, Turnhout, 2008, p. 141-176 (Reminisciences, 9).

⁷ ID., « L'allégorie animale dans les encyclopédies latines du Moyen Âge », dans *L'animal exem*plaire au Moyen Âge (V^e-XV^e s.), éd. J. BERLIOZ et M.-A. POLO DE BEAULIEU, Rennes, 1999, p. 123-143, ici p. 125.

⁸ M. CIPRIANI, La place de Thomas de Cantimpré dans l'encyclopédisme médiéval : les sources du Liber de natura rerum, thèse de doctorat, EPHE – Scuola Normale superiore (Istituto Italiano di Scienze Umane), Paris – Florence, 2014. L'édition provisoire du LDNR réalisée par M. Cipriani est consultable en ligne dans la base de données Sourcencyme (http://sourcencyme.irht.cnrs.fr).

⁹ Thomas de Cantimpré, *Thomas of Cantimpré*: Liber de naturis rerum. *Critical Edition of the Edict III (Thomas III) of an Anonymus*, éd. B. K. VOLLMANN, J. DÉUS et R. K. WEIGAND, Wiesbaden, 2017 (Wissensliteratur im Mittelalter, 54/1). Le texte de l'édition provisoire de K. Vollmann (1992) est également consultable en ligne sur Sourcencyme (voir note précédente).

sur l'encyclopédisme de Thomas, notamment sur le monde animal dans le LDNR¹⁰.

Dans le présent article, je me propose d'étudier la proportion d'animaux exotiques dans le LDNR, leur association à une origine géographique particulière, et les sources utilisées par Thomas à propos de cette faune. Quelques éléments de comparaison seront proposés ponctuellement avec d'autres encyclopédies du XIII^e siècle et avec le *De animalibus* d'Albert le Grand. Cet article a pour objectif de tenter de répondre à cette question : les encyclopédies médiévales, et particulièrement celle de Thomas de Cantimpré, apportent-elles réellement de nouveaux savoirs, notamment vernaculaires, sur la connaissance de la faune exotique ?

L'animal exotique : une notion médiévale ?

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il faut d'abord se poser une question méthodologique : qu'est-ce qu'un animal exotique au Moyen Âge ? L'exotisme n'est-il pas un concept anachronique pour la période médiévale¹¹ ? En effet, le mot même d'exotisme est avant tout une notion moderne quand il s'agit de qualifier la faune : c'est un hellénisme (grec *exotikos*) utilisé à la Renaissance et à l'époque moderne. On le trouve chez Rabelais pour désigner des marchandises « exotiques et pérégrines » dans le *Quart Livre*. Le premier traité zoologique intégrant la notion d'animal exotique est celui de Charles de l'Écluse en 1605, intitulé *Exoticorum libri decem : quibus animalium, plantarum, aromatum, aliorumque peregrinorum fructuum historiae describuntur*. Durant l'Antiquité, *exotikos* et *exoticus* désignent des objets, des personnes, des plantes et des coutumes étrangères, mais jamais l'animal¹².

¹⁰ G. CLESSE, « Un compilateur en eaux (in-)connues. Thomas de Cantimpré et la faune aquatique du Nord-Ouest de l'Europe », dans *Anthropozoologica*, 53/1 (2018), p. 87-96; T. BUQUET, « Les informations relatives à la faune du Nord dans le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré », dans *RursuSpicae*, en ligne: https://doi.org/10.4000/rursuspicae.1445; CIPRIANI, « *Questio satis iocunda est...* »; ID., « *In dorso colorem habet inter viridem et ceru-leum... Liber rerum* e osservazione zoologica diretta nell'enciclopedia di Tommaso di Cantimpré », dans *Reinardus*, 29 (2017), p. 16-98; M.-A. LUCAS-AVENEL, « Les "monstres marins" sont-ils des "poissons"? Le livre VI du *De natura rerum* de Thomas de Cantimpré », dans *Rursus*, 11 (2017), en ligne: https://doi.org/10.4000/rursus.1320; G. CLESSE, « Thomas de Cantimpré et l'Orient. Les sources arabes dans les chapitres zoologiques du *Liber de natura rerum* », dans *Reinardus*, 25 (2013), p. 53-77.

¹¹ Cette partie reprend des éléments déjà évoqués dans mon article : BUQUET, « Les animaux exotiques... ».

¹² L. BODSON, « Naming the Exotic Animals in Ancient Greek and Latin », dans *Animal Names*

Au Moyen Âge, alors que l'adjectif exoticus est extrêmement rare, le lexique de l'exotisme se concentre en quelques termes : extraneus, peregrinus, transmarinus, ultramarinus¹³, mais ces adjectifs sont également assez rares; on les rencontre parfois dans les récits de voyages pour désigner les animaux étrangers. Par exemple, dans le récit de pèlerinage d'Humbert de Dijon, daté de 1332, il est question d'animalia extranea et stupenda ad videndum pour évoquer l'éléphant, la girafe, le crocodile, le singe, et le léopard¹⁴. On peut quelquefois trouver ce type d'adjectif dans les chroniques : par exemple l'arrivée d'animaux exotiques à la cour de Savoie en 1439 : guépard, chameaux et quedam animalia extranea¹⁵. Dans l'Historia Anglorum de Mathieu Paris, il est question de bestiis mirabilibus quas Occidens non vidit aut cognovit, à propos d'animaux offerts par le sultan d'Égypte à Frédéric II. L'auteur utilise une périphrase pour désigner l'origine étrangère et la rareté : ce que l'Occident n'a pas vu ni connu¹⁶. Le Moyen Âge n'est donc pas tout à fait étranger à la notion d'exotisme, dans ce qu'elle contient de part d'inconnu et de merveilleux, dans une grande curiosité pour les realia des régions lointaines, et c'est notamment le cas de voyageurs et pèlerins en Terre sainte fascinés par la faune de l'Orient ou par les animaux africains ou indiens qu'ils peuvent observer sur les marchés du Caire ou à la ménagerie du Sultan d'Égypte¹⁷. Dans les encyclopédies médiévales, la notion d'animal

(Actes du colloque international, oct. 2003), éd. G. ORTALLI, A. MINELLI et G. SANGA, Venise, 2005, p. 453-482; EAD., « Contribution à l'étude des critères d'appréciation de l'animal exotique dans la tradition grecque ancienne », dans Les animaux exotiques dans les relations internationales : espèces, fonctions, significations. Journée d'étude, Université de Liège, 22 mars 1997, Liège, 1998, p. 139-195 (Colloques d'histoire des connaissances zoologiques, 9), sp. p. 144-145.

13 BUQUET, « Les animaux exotiques... », p. 98.

¹⁴ ID., « Animalia extranea et stupenda ad videndum. Describing and Naming Exotic Beasts in Cairo Sultan's Menagerie », dans Animals and the Otherness in the Middle Ages. Perspectives across Disciplines, éd. M. A. WALKER VADILLO, F. DE ASÍS GARCÍA GARCÍA et M. V. CHICO PICAZA, Oxford, 2013, p. 25-34 (British Archaeological Reports. International Series, 2500), ici p. 27.

¹⁵ Cité par L. MESSEDAGLIA, « Il pardo da caccia nella poesia, nella storia, nell'arte », dans *Atti e memorie dell'Accademia di agricoltura, scienze e lettere di Verona*, série 5, 19 (1941), p. 27-104, voir p. 37.

Mathieu Paris, Historia Anglorum, dans Ex rerum Anglicarum scriptoribus saec. XIII, éd. F. LIEBERMANN, Hanovre, 1888, p. 402 (Monumenta Germaniae Historica, Scriptores, 28). Dans la Chronica majora, Mathieu Paris reprend à Roger de Wendover une autre formule à propos du même événement : ...camelis et elephantis, ursis et simiis, et aliis rebus mirificis, quibus omnibus carent incolae Occidentis (« ...de chameaux, éléphants, ours et singes, et autres choses merveilleuses, dont sont privés les habitants de l'Occident »), cf. Mathieu Paris, Matthæi Parisiensis, monachi Sancti Albani, Chronica majora, éd. H. R. LUARD, Londres, 1872, vol. 3, en ligne : http://archive.org/details/matthiparisiensi03pari, p. 160.

¹⁷ BUQUET, « Animalia extranea et stupenda ad videndum... »

exotique, nous allons le voir, est plus difficile à saisir. La première constatation est que cette faune n'est pas regroupée dans un classement ou un livre spécifique et, en cela, l'histoire naturelle médiévale est l'héritière de l'Antiquité.

L'exotisme zoologique dans les encyclopédies à partir du lexique

Une recherche lexicographique dans les encyclopédies de Vincent de Beauvais (Speculum naturale)¹⁸ et de Thomas de Cantimpré (LDNR), ainsi que dans le De animalibus d'Albert le Grand¹⁹ donne les résultats suivants : exoticus est totalement absent chez Vincent, Thomas et Albert. Extranea n'y qualifie que des hommes étrangers, ou des objets importés. Albert le Grand utilise à plusieurs reprises ce mot pour désigner des animaux « extérieurs » à un contexte donné, mais jamais pour désigner l'origine exotique ou étrangère d'une espèce²⁰. Peregrinus désigne très majoritairement certains oiseaux migrateurs et le faucon pèlerin. Les quelques exceptions se trouvent chez Vincent de Beauvais, où il est fait mention de Peregrine sunt lynces...21 et Thomas de Cantimpré, qui évoque l'origine du Chamia, un genre de lynx vivant en terre d'Éthiopie, qui est qualifié de *peregrinus*²². Chez Thomas et Vincent, peregrinus peut aussi qualifier quelques poissons migrateurs. L'adverbe peregre est absent chez Vincent, Albert et Thomas. Dans le De naturis rerum d'Alexandre Neckam, on en trouve une mention à propos d'un perroquet en Palestine, dans les environs du Mont Guilboa²³. Transmarinus désigne surtout le monde végétal exotique, les oiseaux migrateurs, et des espaces géographiques. Deux exceptions se trouvent chez Vincent de Beauvais : le gerfaut est originaire des régions transmarines (venit a partibus transmarinis)²⁴, in-

¹⁸ Vincent de Beauvais, Speculum naturale, Douai, 1626, consulté en ligne sur http://sourcencyme.irht.cnrs.fr. J'ai également utilisé Sourcencyme pour les références suivantes à Thomas de Cantimpré.

¹⁹ Albert le Grand, *De animalibus libri XXVI: nach der Cölner Urschrift*, éd. H. STADLER, Münster, 1916, 2 vol. (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters, 15-16)

²⁰ *Ibid.*, VIII, tract. 4, cap. 2, § 141, p. 631 : à propos des abeilles étrangères qui peuvent occasionnellement manger le miel d'abeilles domestiques.

²¹ Vincent de Beauvais, Speculum naturale, XIX, cap. 79.

²² LDNR, IV, cap. 15.

²³ Alexander Neckam, *Alexandri Neckam De naturis rerum libri duo. With the Poem of the Same Author De laudibus divinae sapientiae*, éd. T. WRIGHT, Londres, 1863 (Rerum britannicarum Medii aevi scriptores, or Chronicles and Memorials of Great Britain and Ireland during the Middle ages, 34), en ligne: http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k67907s, p. 89 (I, cap. 37).

²⁴ Vincent de Beauvais, *Speculum naturale*, XVI, cap. 87.

formation qu'il reprend d'Alexandre Neckam²⁵; et une citation de Pline qui oppose les chèvres sauvages d'origine alpine à celles qui sont *transmarines*²⁶. Thomas utilise cet adjectif une seule fois à propos des migrations de la grue²⁷. Les termes *ultramarinus* ou *extramarinus* sont absents. J'ai repéré une mention de l'adjectif *ultramarinus* au XIII^e siècle dans un contexte zoologique chez Fra Salimbene, qui évoque des *leopardi et aliae bestiae ultramarinae* vus à Pise pendant son séjour dans cette ville entre 1243 et 1247²⁸.

Comment identifier les animaux exotiques dans le LDNR?

Si le lexique de l'exotisme ne nous aide guère pour identifier la faune étrangère dans les encyclopédies, comment alors peut-on savoir si un animal est considéré comme exotique selon les conceptions et les connaissances des auteurs du XIIIe siècle? Premièrement, il est relativement aisé d'identifier certaines espèces à partir des connaissances zoologiques actuelles (lion, éléphant, girafe, etc.), quand l'animal est facile à reconnaître derrière son nom médiéval (ce qui n'est hélas pas toujours le cas) ou de sa description. Deuxièmement, les mentions géographiques fournies par l'encyclopédiste sont une indication permettant de considérer comme exotique tout animal vivant en dehors de l'Europe occidentale et méditerranéenne. En plus de l'Asie et l'Afrique, j'ai également considéré les régions du grand Nord²⁹, très mal connues au XIIIe siècle, de même l'Est de l'Europe et la Russie. Mais il est parfois difficile de trancher faute de pouvoir identifier de façon certaine l'animal en l'absence d'information géographique. La question des animaux migrateurs est problématique, notamment les oiseaux, leur statut n'étant pas clair quant à leur habitat « principal ». Mais les oiseaux migrateurs mentionnés par Thomas de Cantimpré et les autres auteurs étant largement observables en Europe et leur présence étant régulière, je les ai considérés donc comme non exotiques. Il en est de même pour les animaux marins se trouvant à la fois dans les mers proches et les océans lointains, notamment les différentes espèces de cétacés, souvent mal différenciés par les auteurs médiévaux, pouvant être observés sur les côtes de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord (songeons par

²⁵ Alexandre Neckam, *De naturis rerum*, I, cap. 38, p. 81.

²⁶ Vincent de Beauvais, *Speculum naturale*, XVI, cap. 87 et XVIII, cap. 32.

²⁷ LDNR, V, cap. 55.

²⁸ Salimbene de Adam, *Cronica fratris Salimbene de Adam ordinis minorum*, éd. O. HOLDER-EGGER, Hanovre – Leipzig, 1913, p. 44 (Monumenta Germaniae Historica. Scriptores, 32).

 $^{^{29}}$ Je renvoie à mon étude : BUQUET, « Les informations relatives à la faune du Nord... ».

exemple aux bonnes descriptions de baleines données par Albert le Grand³⁰ ou par Thomas de Cantimpré – probablement un cachalot³¹). Les baleines sont aussi parfois considérées comme des monstres³²: il peut donc exister des rapports complexes entre animaux étranges et étrangers, monstres et merveilles. Le rapport entre exotisme, monstrueux, hybridité et animalité est une question complexe, que je ne peux aborder ici et qui, à ma connaissance, a peu été étudiée spécifiquement pour les encyclopédies médiévales³³.

Pour en revenir au premier critère de choix, l'identification de l'espèce, il est légitime de se poser la question suivante : le savant médiéval percevait-il l'éléphant ou le lion comme des animaux étrangers ? Michel Pastoureau a fait remarquer que, selon lui, « le lion, par exemple, n'est pas dans l'Occident médiéval un animal exotique mais un animal "indigène" », arguant du fait qu'à l'instar du dragon, le lion est représenté partout, par l'image et le texte, et qu'en outre on le rencontre dans les ménageries. Mais peut-on vérifier cette hypothèse dans le savoir encyclopédique ? Thomas de Cantimpré n'attribue pas au lion d'origine géographique précise ni d'habitat particulier, et évoque simplement une anecdote se déroulant en Syrie³⁵, alors que chez Aristote et chez Pline, les régions d'où sont originaires les lions sont évoquées avec précision : Afrique, Syrie et même Europe, en Thrace³⁶. Ces mentions sont igno-

³⁰ L. MOULINIER, « Les baleines d'Albert le Grand (texte traduit et présenté) », dans Médiévales, 22-23 (1992), p. 117-128.

³¹ Identifié sous le zoonyme Ezochius par CIPRIANI, « *In dorso colorem habet...* », p. 75-77, notes 181-186

³² Voir, à propos des monstres marins chez Thomas de Cantimpré, la récente mise au point de LUCAS-AVENEL, « Les "monstres marins" sont-ils des "poissons" ?... ».

³³ C. LECOUTEUX, Les monstres dans la littérature allemande du Moyen Âge: contribution à l'étude du merveilleux médiéval, Besançon, 2016 (Littérature), en particulier le chap. 5 « Les animaux monstrueux », p. 112-150; C.-C. KAPPLER, Monstres, démons et merveilles à la fin du Moyen Âge, Paris, 3° éd., 1999 (Bibliothèque historique Payot); J. LECLERCQ-MARX, « Une frontière très mouvante. L'humanisation du monstre hybride dans le Haut Moyen Âge et le Moyen Âge central. Le texte et l'image », dans Corps hybrides aux frontières de l'humain au Moyen Âge, éd. A. SCIANCALEPORE, Louvain-la-Neuve, 2020, p. 113-129. A. Sciancalepore prépare actuellement un ouvrage sur les hybrides entre littérature scientifique et littérature narrative entre les XIII° et XV° siècles.

³⁴ M. PASTOUREAU, « L'animal et l'historien du Moyen Âge », dans *L'animal exemplaire au Moyen Âge (ve-xve siècles)*, éd. J. BERLIOZ et M.-A. POLO DE BEAULIEU, Rennes, 1999, p. 13-26 (Histoire), ici p. 23.

³⁵ Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*, éd. H. BOESE, Berlin – New York, 1973, p. 139 [IV, 54].

³⁶ Aristote, *Histoire des animaux*, éd. P. LOUIS, Paris, 1964, 3 vol. (Collection des universités de France), vol. 2, p. 126-127 (579b7) et vol. 3, p. 58 (606b15); Pline l'Ancien, *Histoire naturelle. Livre VIII*, éd. A. ERNOUT, Paris, 2003, p. 39 (VIII, 17, 45).

rées par Thomas, à peine évoquées par Vincent de Beauvais³⁷, et totalement absentes chez Albert le Grand et chez Barthélemy l'Anglais. Cette omission de l'origine géographique du lion, telle qu'elle a été transmise par les auteurs antiques, interpelle. Est-elle volontaire? Si oui, faut-il y voir l'intention d'incorporer le lion à la faune « culturellement » indigène? Ou signifie-t-elle que l'origine géographique n'est pas un critère de description essentiel pour les auteurs médiévaux?

Pour des animaux moins connus que le lion, les compilateurs médiévaux ne savent pas de quoi ils parlent la plupart du temps : ils n'ont jamais vu ces animaux qu'ils ne connaissent que de nom et qu'ils ont parfois du mal à identifier à une réalité zoologique. Cela peut être constaté quand Thomas crée, à partir d'une mauvaise lecture de Pline³⁸, des zoonymes « philologiques », par exemple, pour les animaux marins, l'*exposita*, créé à partir d'une anecdote où le squelette d'une baleine fut « exposé » à Rome, ou au *Trebius niger*, où Thomas a confondu le nom d'un auteur cité par Pline avec celui d'un poisson³⁹.

Il y a relativement peu de témoignages directs chez Thomas, Vincent ou Barthélemy – Albert faisant exception. Chez Thomas, l'observation et l'apport d'informations ne devant rien aux autorités concerne surtout les animaux européens qu'il a pu éventuellement observer⁴⁰. Dans ce contexte, la question de l'habitat demeure secondaire, et l'animal vaut surtout pour sa description et ses « propriétés » comportementales réelles ou supposées, lesquelles propriétés devant servir à éclaircir certains passages bibliques ou à être utiles à la prédication dans la rédaction d'*exempla*, de sermons et de traités de morale, utilisation que Thomas justifie dans le prologue du LDNR⁴¹.

³⁷ Vincent de Beauvais, *Speculum naturale*, XIX, cap. 66, 70, 71.

³⁸ Ces erreurs peuvent provenir de trois causes : qualité médiocre des témoins manuscrits dont disposait Thomas ; compilation et lecture trop rapide débouchant sur une mauvaise compréhension du texte ; obscurité du texte de l'*Histoire naturelle*, où parfois Pline annonce qu'il va parler de plusieurs animaux, mais n'en décrit qu'un seul. C'est le cas de la *camelopardalis* (girafe), appelée aussi *nabun*, paragraphe que Pline introduit par « Deux animaux présentent avec le chameau une certaine ressemblance... ». Pline l'Ancien, *Histoire naturelle. Livre VIII*..., p. 47-48 (VIII, xxvii, 69). Pline parle donc de deux animaux, n'en décrit qu'un (la girafe) mais qui a deux noms...

³⁹ P. AIKEN, « The Animal History of Albertus Magnus and Thomas of Cantimpré », dans *Speculum*, 22/2 (1947), p. 205-225.

⁴⁰ CIPRIANI, « In dorso colorem habet... ».

⁴¹ LDNR, I, (éd. BOESE, p. 5 ; l. 91-96), passage traduit par VAN DEN ABEELE, « L'allégorie animale dans les encyclopédies latins du Moyen Âge... », sp. p. 131. À propos de l'usage des encyclopédies

Quelle proportion d'animaux exotiques dans le LDNR?

En fonction des paramètres évoqués, j'ai bâti et constitué un index de toutes les espèces animales présentes dans le Liber de natura rerum, en me basant sur le texte établi par Mattia Cipriani dans sa thèse. Sur les 483 espèces recensées au total, j'ai ainsi identifié 146 animaux exotiques, représentant 30 % du total. Parmi ceux-ci, Thomas donne une origine géographique précise pour 102 espèces. Le nombre d'espèces recensées est légèrement supérieur au nombre de chapitres zoologiques du LDNR (Thomas II) car, dans certains cas, une notice peut évoquer deux espèces distinctes (ex. : ours blanc cité à la fin du chapitre sur l'ours). Dans cette analyse, je n'ai pas tenu compte du fait que certaines espèces peuvent apparaître dans plusieurs notices avec des noms différents (cas de la girafe, qui est évoquée sous les noms de camelopardalis, anabulla, oraflus et chymera). Thomas ne donnant pas de renvois entre ces notices, il est difficile de savoir s'il identifiait ou non un même animal sous plusieurs noms, contrairement à Albert le Grand qui, dans son De animalibus, fait parfois ce type de renvoi. Les possibles confusions viennent de l'usage des sources par Thomas, nous l'avons évoqué précédemment pour Pline, notamment la traduction latine du corpus zoologique d'Aristote par Michel Scot, qui lui-même n'avait pas toujours identifié l'animal sous un nom arabe traduit ou translittéré du grec. Thomas ne semble donc guère se préoccuper de regroupements zoologiques ou de renvois entre espèces, son catalogue animalier tenant plus d'un répertoire alphabétique que d'une mise en ordre du savoir, tel qu'il sera pratiqué à la Renaissance⁴². Vincent de Beauvais est plus systématique dans son travail compilatoire, dans l'ordonnancement des citations au sein des chapitres et dans la recherche de synonymies zoologiques⁴³. De son côté. Albert le Grand n'hésite pas à ajouter à Aristote et à Thomas des noms vernaculaires d'espèces qu'il parvient à identifier : par exemple, il précise que l'anabulla et l'oraflus (empruntés à Thomas) sont nommés seraf par les Italiens et les Arabes⁴⁴.

dans les sermons : S. DELMAS, « La réception des encyclopédies naturelles dans les sermons au XIII^e siècle », dans *Rursus*, 11 (2017), en ligne : https://doi.org/10.4000/rursus.1340.

⁴² Par exemple, dans son *Historia animalium*, Conrad Gessner réunit souvent en un seul chapitre plusieurs animaux proches. C'est le cas, par exemple, du chapitre « De Panthera, seu Pardali, Pardo, Leopardo », dans K. GESSNER, *Historia animalium*, Zürich, 1551, p. 935-948.

⁴³ Voir les remarques de C. Jacquemard dans T. BUQUET, B. GAUVIN, C. JACQUEMARD et M.-A. LU-CAS-AVENEL, « Introduction. Pour une histoire des animaux aquatiques des mers septentrionales », dans *Anthropozoologica*, 53/2 (2018), p. 43-51, sp. p. 47, en ligne: http://anthropozoologica.com/53/2 (Actes du colloque Animaux aquatiques et monstres des mers septentrionales..., voir *supra* n. 4).

⁴⁴ Albert le Grand, *De animalibus...*, XXII, 16, 5, p. 1357 et XXII, 127, 87, p. 1417.

Le pourcentage d'animaux exotiques est très variable selon les livres. Ce sont les quadrupèdes qui présentent le plus fort taux d'espèces exotiques, et même la majorité d'entre elles (60 %), les plus faibles pourcentages se trouvent chez les poissons (7 %) et les *vermes* (9 %). Pour les autres livres, les proportions sont de 26 % des oiseaux ; 33 % des monstres marins, 10 % des serpents.

L'origine géographique des espèces animales dans le LDNR

La distribution géographique des espèces n'est pas un élément indispensable à leur description dans les traités d'histoire naturelle antérieurs au XVII^e siècle, et cela se vérifie dans les encyclopédies du XIII^e siècle⁴⁵. Dans le LDNR, la nature des mentions géographiques ne concerne pas toujours l'habitat, il peut s'agir d'une simple évocation ou d'une anecdote tirée des sources antiques dans la plupart des cas. De plus, Thomas a tendance à enlever certaines références géographiques trouvées chez Aristote, Pline et Solin. Nous y reviendrons.

Dans le prologue général du LDNR, Thomas évoque rapidement l'origine géographique des choses naturelles (animaux et plantes), en opposant les faunes spécifiques à l'Orient à celles de l'Occident. Il précise que si le lecteur constate des différences entre la nature et les mœurs des animaux d'Occident avec ce qu'en disent les « philosophes » qui ont écrit souvent dans les régions orientales, il ne faut alors pas considérer ces passages comme étant inventés, mais au contraire y porter attention avec prudence, parce que l'Orient possède de façon spécifique ses propres créatures, comme l'Occident, le Sud ou le Nord a les siennes :

Illud autem in hoc opere lector consideret, ut si naturas et mores animalium aut effectus herbarum aliter in occidente reppererit quam relatio philosophorum contineat, qui fere omnes in orientis partibus scriptitarunt, non statim incipiat quasi ficticium reputare quod scriptum est, immo prudenter advertat, quia aliter se habeat orientis pars mundi cum suis creatis quam occidentalis aut aquilo sive meridies, eum oppositus sit dispositione nature occidens orienti, meridies aquiloni⁴⁶.

L'attitude de Thomas est ici ambivalente : il reconnaît que les témoignages des autorités peuvent apporter des informations sur la faune spécifique à des régions différentes du monde, mais il est conscient qu'elles peuvent

⁴⁵ Voir les remarques de Catherine Jacquemard dans: BUQUET – GAUVIN – JACQUEMARD – LUCAS-AVENEL, « Introduction... », p. 47.

⁴⁶ LDNR, prologue (éd. BOESE, p. 4-5, l. 75-81).

paraître douteuses au lecteur. Thomas comprend que le point de vue du « philosophe » qu'il compile dépend fortement de son pays d'origine : la perception de la faune ou de la flore est marquée par ce qu'il connaît des régions qu'il fréquente.

Malgré la position de principe sur les différences entre les espèces selon leur région d'origine, les mentions relatives à la géographie de l'habitat sont très rares dans les prologues des livres zoologiques du LDNR. Pour les quadrupèdes, on ne trouve qu'une seule mention, assez générique, probablement tirée d'Aristote⁴⁷ : les « animaux varient selon la région où ils vivent » (Et diversificantur animalia secundum loca in quibus manent)⁴⁸. Dans le livre des monstres marins, Thomas dit à propos des grands cétacés que l'« on n'est pas habitué à voir dans nos régions, dans la mer Méditerranée, la grandeur des cétacés adultes, mais c'est le cas dans l'Océan et d'autres mers que nous n'avons pas l'habitude de traverser » (Perfectorum cetorum magnitudo apud nos in mediterraneis mariis videri non solet, sed in aut in illis mariis que permeabilia esse [non] solent)⁴⁹. Dans le livre des poissons, on trouve une citation de Basile de Césarée (Héxaméron VII 3, 16) : chaque espèce de poisson vit dans une région et pas une autre (Dicit magnus Basilius : Vide quomodo singula genera piscium sibi regiones detinent deputatas nullusque alterius fines occupat, sed suis quisquam sedibus est contentus)⁵⁰. Pour les serpents, Thomas dit qu'on n'en trouve pas en Irlande, ni en Syrie (In Hybernia nullus serpens vivere potest, sed nec venenatum quid, et non solum non vivere, verum ubicumque terra de Hybernia allata proiecta fuerit super animal venenatum, ilico moritur. [...] In Syria angues non ledunt, quam ob rem Syri non necant eos)51. Aucune mention géographique ne se trouve dans le prologue du livre des vermes.

Considérons maintenant les mentions géographiques dans les chapitres. Au total, 72 % des notices zoologiques n'en présentent aucune. Pour les animaux non exotiques, 87 % n'ont aucune mention d'origine. Pour les exotiques, la situation est inverse : 77 % ont une mention géographique, les 23 % restants n'en ont aucune. Les résultats sont assez logiques, si l'on se rapporte aux méthodes de travail des encyclopédistes : l'origine géographique n'est majoritairement pas un critère important pour la faune indigène ou considérée

⁴⁷ Par exemple: Aristote, *Histoire des animaux...*, vol. 3, p. 55 (605b24).

⁴⁸ LDNR, IV, 1 (éd. BOESE, p. 105).

⁴⁹ *Ibid.*, VI, 1 (ed. BOESE p. 232).

⁵⁰ *Ibid.*, VII, 1 (éd. BOESE, p. 253).

⁵¹ *Ibid.*, VIII, 1 (éd. BOESE, p. 276).

comme telle : Thomas ne fait pas, la plupart du temps, de différence entre les origines géographiques des animaux européens.

Les régions mentionnées pour les espèces exotiques sont variées. Le total dépasse le nombre de chapitres, car plusieurs pays ou régions peuvent être signalés pour un animal donné. Par exemple, pour l'onagre, Thomas évoque l'Égypte, Babylone et l'Afrique⁵². C'est le dragon qui suscite le plus de mentions géographiques : l'Orient, Babel, Babylone, les Confins du monde et l'Éthiopie⁵³. Dans le détail, 44 espèces exotiques n'ont aucune mention géographique (le caractère exotique de l'animal est donc défini par l'identification de l'espèce). Les principales régions citées sont l'Orient pour 31 animaux ; l'Éthiopie 12 ; l'Inde 12, le Nil 10, l'Égypte 8, l'Arabie 7, l'Afrique 5, l'Asie 4, Babylone 3, le Gange 3. 42 autres lieux sont cités une ou deux fois. De nombreux animaux très célèbres sont mentionnés sans origine géographique : lion, *leopardus*, panthère, unicorne et *monoceros*, chameau, manticore, etc.

La notice sur l'éléphant⁵⁴ signale en passant la Mauritanie, mais ne donne pas les informations de base sur son habitat, telles que les ont transmises les auteurs antiques chez qui l'éléphant est indien et africain. Thomas ne reprend aucune de ces informations, qu'il aurait pourtant pu trouver chez Pline⁵⁵, et Isidore de Séville⁵⁶; c'est également le cas d'Albert le Grand et de Barthélemy l'Anglais. Seul Vincent de Beauvais évoque, en citant Solin, la légende qui raconte que les éléphants indiens sont craints par ceux d'Afrique⁵⁷. Pour reprendre l'hypothèse de M. Pastoureau sur le lion « indigène », il est possible là aussi que l'éléphant ait subi la même incorporation « symbolique » à la faune occidentale. Le fait que le lion et l'éléphant soient souvent mentionnés dans la Bible n'y est sans doute pas étranger. Comme pour le lion et l'éléphant, Thomas enlève souvent des informations géographiques présentes dans ses sources, notamment chez Pline. Par exemple, Pline mentionne l'élan sous le nom d'achlis et dit qu'il vit en Scandinavie, mais Thomas ne reprend pas cette information géographique dans son chapitre sur

⁵² Ibid., IV, 80 (éd. BOESE, p. 155-156).

⁵³ *Ibid.*, VIII, 16 (éd. BOESE, p. 281-282).

⁵⁴ *Ibid.*, IV, 33 (éd. BOESE, p. 126-131).

⁵⁵ Pline l'Ancien, Histoire naturelle. Livre VIII..., 9, 27, p. 32 et 11, 32, p. 34.

⁵⁶ Apud solam Africam et Indiam elephanti prius nascebantur; nunc sola eos India gignit, cf. Isidore de Séville, Étymologies, lib. XII (Des animaux), éd. J. ANDRÉ, Paris, 1986 (Auteurs latins du Moyen Âge, 12), XII, 2, 16.

⁵⁷ Vincent de Beauvais, Speculum naturale, XIX, cap. 38.

l'alces⁵⁸, qui est pourtant très fidèle à Pline. Pour le *bonachus*, Pline mentionne son origine en Péonie, mais Thomas ne garde pas non plus cette localisation⁵⁹. Dans le LDNR, il n'est pas fait non plus mention de l'origine éthiopienne du *corochrotes* (sorte de hyène, produit hybride du chien et de la louve)⁶⁰. Enfin, l'eale, quadrupède indien selon Pline, dont Thomas supprime là encore l'origine⁶¹. L'habitat géographique ne semble donc pas être un critère important pour certaines espèces, mais sans qu'il soit possible d'expliquer les choix opérés par le compilateur. Parfois Thomas garde les informations géographiques, parfois il les supprime, mais sans esprit de système ni de logique apparente. Cela demeure surprenant, en regard de ce qu'il a dit dans le prologue général du LDNR à propos des spécificités et différences entre la nature et les mœurs des espèces orientales et occidentales.

Les sources utilisées dans le LDNR pour la faune exotique

Pour connaître les sources dont Thomas s'est servi plus spécifiquement pour la faune exotique, j'ai tiré parti des identifications faites par M. Cipriani dans son édition du LDNR dans sa thèse⁶². Ces sources comprennent à la fois les marqueurs de citation explicites donnés par Thomas (par exemple, ut dicunt Jacobus et Solinus)63 et les sources repérées par M. Cipriani malgré l'absence de marqueurs. Pour observer l'apport de l'Antiquité de façon distincte de la tradition chrétienne et des sources médiévales, j'ai classé les sources utilisées par Thomas en trois catégories : les sources antiques (Aristote, Pline, Solin, etc.), les sources chrétiennes et patristiques (Bible, la Glose ordinaire, Ambroise, etc.), et enfin les sources médiévales, pour la plupart contemporaines de Thomas (Liber rerum, Experimentator, Jacques de Vitry, traités de médecine, etc.). J'ai placé les nombreuses références à Isidore de Séville parmi les sources patristiques pour les différencier à la fois des sources antiques et des sources médiévales plus récentes. Le total des citations dépasse le chiffre de 146 car Thomas peut citer plusieurs types de sources pour un même animal. 8 chapitres sont sans source; 109 avec sources antiques; 58 avec sources médiévales; 41 avec sources bibliques ou patristiques. Quand

⁵⁸ LDNR, IV, 7 (éd. BOESE p. 112).

⁵⁹ *Ibid.*, 11 (éd. BOESE, p. 113).

⁶⁰ Ibid., 27 (éd. BOESE, p. 124-125).

⁶¹ *Ibid.*, 36 (éd. BOESE, p. 133).

⁶² CIPRIANI, *La place de Thomas de Cantimpré*...; édition provisoire du LDNR consultable en ligne sur http://sourcencyme.irht.cnrs.fr, avec signalement et identification des sources.

⁶³ Début de la notice sur le lion, LDNR, IV, cap. 54.

Thomas ne cite qu'un seul type de source pour un chapitre, on observe la prédominance des sources antiques pour les animaux exotiques : 69 espèces avec seulement des sources antiques ; 15 avec seulement des sources bibliques ou patristiques ; 25 avec seulement des sources médiévales. Ainsi, presque la moitié des notices d'animaux exotiques ne dépendent que de sources antiques. Ces chiffres laissent supposer que l'apport de la nouveauté est relativement faible par rapport à la compilation des autorités antiques, bibliques et patristiques. Les sources médiévales « seules » représentent seulement 25 chapitres. Par exemple, Jacques de Vitry est souvent cité avec les sources antiques, notamment Pline et Solin. Ce qui n'est pas étonnant quand on considère que Jacques de Vitry dépend souvent, dans la partie encyclopédique de son *Histoire orientale*, de Pline, de Solin, d'Isidore, du *Physiologus* et des Bestiaires⁶⁴, notamment du *De bestiis et aliis rebus* (fin XII^e s.)⁶⁵; sa part de nouveauté liée à ses observations personnelles en Terre sainte est relativement faible, au détriment de la compilation.

Voyons maintenant en détail les auteurs cités par Thomas à propos des animaux exotiques. Pline est le premier cité à la fois pour les exotiques et pour les non exotiques, ce qui ne surprendra pas. Il est présent dans près de la moitié des notices des animaux exotiques. Solin est quant à lui beaucoup plus cité pour les animaux étrangers (2 fois plus d'exotiques que d'européens : 50 pour 26). Solin semble être utilisé prioritairement pour le merveilleux et l'exotique. Aristote arrive en troisième place. L'auteur contemporain le plus cité à propos de la faune étrangère est Jacques de Vitry, avec 29 animaux concernés (le LDNR utilise cet auteur pour 28 animaux non exotiques). Comme nous l'avons déjà vu, cet apport de Jacques de Vitry donne peu de nouveautés, car il est lui aussi un compilateur. Un animal dont la description n'a pas d'antécédents chez Pline, Isidore, Solin ou les Bestiaires, pourrait alors avoir été vu par Jacques en Orient : la chymera, animal de haute taille, plus bas à l'arrière qu'à l'avant, que l'on présente au Sultan en « Babylonie » lors des fêtes solennelles chez les Arabes, vêtue d'un manteau précieux dont Thomas reprend la description 66. Mais cette description de la chymera se

⁶⁴ Jacques de Vitry, *Histoire orientale*, trad. M.-G. GROSSEL, Paris, 2005 (Traductions des classiques du Moyen Âge, 72), introduction, p. 56-58.

⁶⁵ M. CIOBA, « Sources, autorités et parénèse dans l'Historia orientalis de Jacques de Vitry », dans Des nains ou des géants. Emprunter et créer au Moyen Âge, éd. C. ANDRAULT-SCHMITT, E. BOKOZY et S. MORRISON, Turnhout, 2015, p. 111-148 (Culture et société médiévales, CSM 28), sp. p. 141-143.

⁶⁶ Jacques de Vitry, *Histoire orientale (Historia orientalis)*, éd. J. DONNADIEU, Turnhout, 2008 (Sous la règle de saint Augustin, 12), 88, § 170, p. 362-363. LDNR, IV, 33 (éd. BOESE, p. 123-124)

trouve déjà chez Foucher de Chartres (mort vers 1127), dont Jacques de Vitry connaît le récit de croisade⁶⁷. De fait, le passage de Jacques est une paraphrase de celui de Foucher⁶⁸, donnant exactement les mêmes informations. Cette « chimère » est identifiable à la girafe, animal princier, richement vêtu, fréquemment présent dans les ménageries du sultan du Caire (la Babylone des auteurs médiévaux), et que l'on exhibait lors de certaines fêtes religieuses⁶⁹.

Les deux textes contemporains du LDNR, Experimentator et le Liber rerum sont plus utilisés pour la faune européenne que pour la faune exotique, ce qui est confirmé par l'étude de M. Cipriani⁷⁰. L'Experimentator est cité pour 20 animaux exotiques, mais il s'agit d'animaux bien connus par ailleurs (lion, chameau, éléphant, singe, autruche, dragon, griffon, onagre, etc.); un seul est original, le lupus ethiopicus, rapidement décrit en toute fin de la notice sur le loup. Concernant les emprunts au Liber rerum (pour 11 animaux exotiques), il s'agit là aussi d'animaux bien connus (crocodile, éléphant, singe, chameau, etc.). Une exception cependant : le singe mamonetus, probablement un cercopithèque (singe à longue queue)⁷¹, originaire d'Orient, mais qui peut vivre en Occident : il est notamment décrit comme un animal captif, que l'on tient par une laisse attachée à sa taille⁷². La forme vernaculaire du nom de ce singe, maimon, maimonet est connue depuis le XIII^e siècle⁷³; et sa mention dans le Liber rerum en serait alors l'un des plus anciens témoignages. Le bilan est donc bien maigre au final : les sources contemporaines qu'utilise Thomas apportent bien peu de nouveauté sur la connaissance de la faune exotique.

⁶⁷ Jacques de Vitry, Histoire orientale, p. 50.

⁶⁸ Foucher de Chartres, *Fulcheri Carnotensis. Historia Hierosolymitana, 1095-1127*, éd. H. HAGEN-MEYER, Heidelberg, 1913, III, 49.2, p. 778.

⁶⁹ Identification déjà faite par H. Hagenmeyer dans son édition de l'*Historia hierosolymitana* (note 5 p. 778, voir référence note précédente). Voir aussi BUQUET, « *Animalia extranea et stupenda ad videndum...* », p. 29. L'origine du mot *chymera* n'est pas claire, étant assez éloignée phonétiquement de l'arabe *zarāfa*. Thomas a bien vu qu'il ne s'agissait pas d'une « chimère » ou d'une fantasmagorie, mais bien d'un animal spécifique décrit par Jacques de Vitry (*De chimera, non illa que figmentum est, sed bestia que a Iacobo chimera dicitur*).

⁷⁰ CIPRIANI, « In dorso colorem habet... ».

⁷¹ *Ibid.*, voir appendice A.

⁷² LDNR, IV, 174 (éd. BOESE, p. 150-151). Albert le Grand ajoute que cet animal est appelé « spinga » par les Italiens (*De animalibus...*, XXII, tr. 2, cap. 1, 76, p. 1413-1414).

⁷³ A. THOMAS, « Notes étymologiques et lexicographiques (fin) », dans *Romania*, 38/152 (1909), p. 553-586, sp. p. 556-563.

Les animaux exotiques sans source textuelle repérable

L'absence de source citée ou repérable peut nous donner un bon indice sur d'éventuels nouveaux apports à la connaissance de la faune exotique. Je n'ai repéré que 8 animaux exotiques dans ce cas. Parmi les oiseaux, un seul correspond à ce critère : l'oiseau de paradis (avis paradisi), originaire du Nil selon Thomas⁷⁴. Deux monstres marins sont également sans source : un cétacé sans nom, probablement un phocidé ou un morse, mentionné à la suite du chapitre sur le zyphius, que l'on trouve dans certaines versions de Thomas II75; l'ezochius marinus, sorte de grande baleine à dents, probablement un cachalot⁷⁶, qui vit dans les océans, mais qu'il est possible de rencontrer en Manche et en mer du Nord – son classement comme animal exotique est alors peut-être discutable. Enfin, cinq quadrupèdes n'ont aucune mention géographique: l'oraflus (la girafe)⁷⁷; le rangiver (le renne)⁷⁸; l'ours blanc⁷⁹; la falena (un lion ou autre félin)⁸⁰ et le pathio (un babouin ou un mandrill)⁸¹. Parmi ces animaux, on peut discerner quelques témoignages directs : c'est le cas de *l'oraflus*, zoonyme emprunté de la langue arabe (*al-zarāfa*, la girafe). Thomas mentionne que cet animal a été offert à son époque par le sultan du Caire à l'empereur Frédéric II. La description de l'animal est assez bonne et contraste avec ce qu'en disaient Pline ou Isidore, chez qui ni la taille de l'animal ni son long cou caractéristique n'étaient mentionnés. Thomas semble décrire un animal captif, montré à un public : Thomas l'a-t-il vu de ses propres yeux ? Il ne le dit pas, mais son témoignage est indiscutablement de première main. Le nom même de l'animal signale que celui qui a pu l'observer aurait mal compris le nom arabe de la girafe⁸².

Quant au renne, Thomas dit que cet animal vit en Norvège, qu'il est du genre du cerf ou du daim, qu'il est rapide à la course et qu'il porte une grande ramure. Le mot *rangiver* est possiblement une déformation du norrois *rendyr*

⁷⁴ LDNR, V, 17 (éd. BOESE, p. 185).

⁷⁵ M.-A. LUCAS-AVENEL, « À propos d'un monstre marin inédit de Thomas de Cantimpré », dans *Inter litteras & scientias. Recueil d'études en hommage à Catherine Jacquemard*, éd. EAD. et B. GAUVIN, Caen, 2019, p. 97-116 (Miscellanea).

⁷⁶ CIPRIANI, « *In dorso colorem habet...* », p. 75-77, notes 181-186.

⁷⁷ LDNR, IV, 84 (éd. BOESE, p. 156).

⁷⁸ *Ibid.*, 95 (éd. BOESE, p. 161).

⁷⁹ *Ibid.*, 105 (éd. BOESE, p. 170).

⁸⁰ Ibid., 41 (éd. BOESE, p. 135).

⁸¹ *Ibid.*, 92 (éd. BOESE, p. 160-161).

⁸² BUQUET, « La girafe, belle inconnue des bibles médiévales... », p. 58; ID., « La belle captive... ».

(ren désignant le renne, dyr l'animal). À la fin du Moyen Âge, les rennes sont nommés en français « rangiers », ou « rengiers » dans plusieurs textes des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles⁸³. Cette connaissance d'un animal du Nord est sans doute le fruit de contacts avec un frère dominicain que Thomas côtoya en 1240 alors que celui-ci retournait en Norvège, comme l'a démontré M. Cipriani⁸⁴.

Chez Thomas, l'ours polaire est mentionné à la fin de la notice générale sur l'ours : Thomas dit que quelques régions ont des ours blancs de grande taille, longs de 15 coudées – sans source d'autorité pour ce passage. L'ours polaire était totalement inconnu des auteurs antiques; peu à peu au Moyen Âge, on commence à connaître cet animal, et il est mentionné dans d'autres encyclopédies du XIIIe siècle : chez Alexandre Neckam (là aussi on retrouve une brève mention sans source) et chez Barthélemy l'Anglais. C'est chez ce dernier que se trouvent le plus de détails sur cet animal, mais non pas dans le livre consacré aux animaux terrestres, mais dans celui traitant des régions du monde, dans la description de l'Islande. L'ours blanc y vivrait, se nourrissant de poissons après avoir fait des trous dans la glace pour les pêcher⁸⁵. À travers les exemples de l'ours blanc et du renne, on voit comment des savoirs vernaculaires, transmis par les Scandinaves, ont pu ensuite circuler dans les encyclopédies. Mais ces apports nouveaux ne devant rien aux autorités demeurent exceptionnels dans le corpus zoologique des encyclopédies.

Pour un autre animal exotique, le pilosus, la notice est composée en deux parties différentes. La première décrit une bête mi-homme mi-animal, que Thomas compare au faune et au satyre à partir de deux sources : la Glose ordinaire et la Vie de saint Paul ermite par Jérôme. La seconde partie du chapitre décrit de manière détaillée un petit singe vu à la cour du roi de France : il a une tête de chien, il est quadrumane, aime boire du vin et manger de la viande cuite. Il a un comportement doux et sociable. Le passage décrit même

⁸³ Je renvoie à mon article : BUQUET, « Les informations relatives à la faune du Nord... » ; voir aussi W. PARAVICINI, « Tiere aus dem Norden », dans Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters, 59/2 (2003), p. 549-591; ID., « Animaux pour un roi mourant. Louis XI et les Hanséates de 1479 à 1483 », dans Commerce, finances et société (XIe-XVIe siècle). Recueil de travaux d'Histoire médiévale offert à M. le Professeur Henri Dubois, éd. P. CONTAMINE, T. DUFOUR, et B. SCHNERB, Paris, 1993, p. 101-121 (Cultures et civilisations médiévales, 9). Sur l'origine scandinave du mot renne, voir E. BENVENISTE, « Latin reno et le nom du renne », dans Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes, 38/2 (1964), p. 201-212, sp. p. 208-209.
§4 CIPRIANI, « In dorso colorem habet... », p. 76, notes 158-159.

⁸⁵ Je renvoie à l'article d'O. VASSILIEVA-CODOGNET, « "Plus blans que flours de lis" : Blanchart l'ours blanc de Renart le Nouvel, les ménageries royales et les encyclopédies du XIIIe s. », dans Reinardus, 27 (2015), p. 220-248.

les attributs sexuels des mâles et femelles⁸⁶. Le texte donne l'impression que Thomas a pu observer lui-même ce singe; du moins cite-t-il un témoignage de première main. Connaissant mal cet animal, il en fait un homme sauvage, qu'il relie avec le faune et le satyre.

Bilan et conclusion

Le premier bilan que l'on peut faire est que l'originalité de Thomas à propos des animaux exotiques est finalement assez faible, et que l'on trouve peu d'apports nouveaux tirés des auteurs de son temps qu'il a utilisés. De fait, c'est Thomas qui va être abondamment utilisé par Vincent de Beauvais et Albert le Grand : l'augmentation du corpus zoologique et les quelques nouveautés qu'il apporte vont irriguer ses contemporains, participant ainsi à la transmission jusqu'à la Renaissance d'un catalogue d'animaux considérablement enrichi. Chez Thomas, c'est la compilation systématique de Pline, de Solin, d'Aristote et d'autres qui augmente considérablement le nombre d'espèces animales en général et étrangères en particulier, inconnues et exotiques par rapport aux Bestiaires et aux encyclopédies précédentes et contemporaines comme celle de Barthélemy l'Anglais. La compilation amène Thomas à quelquefois dédoubler les entrées : c'est par exemple le cas de la girafe, dont il fait deux notices (camelopardalis et anabulla) car l'animal a selon Pline deux noms ; on trouve dans le LDNR également l'oraflus et la chymera dont j'ai parlé plus tôt. L'augmentation du nombre d'espèces exotiques observée chez Thomas n'est donc pas majoritairement le fruit de l'intégration de savoirs nouveaux (sinon à la marge), mais plutôt d'une vaste enquête faite d'abord dans les livres. Thomas est plus original dans le traitement de la faune des pays qu'il fréquentait lui-même, c'est-à-dire les actuels Belgique, France du Nord, Pays-Bas et Allemagne. Comme l'a montré M. Cipriani, sous l'influence du Liber rerum. Thomas sait observer la faune locale et peut apporter des savoirs nouveaux absents des œuvres du passé⁸⁷.

De manière générale, il faut considérer que la notion d'exotisme zoologique est peu importante pour Thomas de Cantimpré, et nous avons vu qu'il enlevait souvent des mentions d'origine géographique qu'il pouvait trouver dans ses sources. Comme la plupart des auteurs d'histoire naturelle, Thomas privilégie l'inventaire des propriétés des animaux (morales, comportementales, descriptives, réelles ou fabuleuses), restant assez éloigné de toute consi-

⁸⁶ LDNR, IV, 90 (éd. BOESE, p. 160).

⁸⁷ CIPRIANI, « In dorso colorem habet... ».

dération « zoologique », relativement anachronique pour l'époque, dont celle de l'origine géographique. La plupart des pays cités par Thomas sont mentionnés car ils sont eux-mêmes porteurs de « sens » et notamment de merveilleux : l'Orient, l'Inde, l'Éthiopie, etc. Là encore, le LDNR dépend fortement de sources telles que Pline, Solin et Isidore. Tout cela reste assez logique, car Thomas a sans doute eu peu d'occasions d'observer des animaux étrangers ou d'obtenir des informations de première main, du moins il en subsiste peu de traces dans le LDNR (girafe, singe, renne, etc.). À l'inverse, Albert le Grand a pu observer d'avantage d'animaux exotiques, notamment en Italie où il voyagea à plusieurs reprises. De plus, sa démarche pragmatique, où il met souvent en avant ses observations et expériences personnelles⁸⁸, l'a peut-être plus incité à en faire part dans le De animalibus. Albert dit avoir fait des expériences sur des autruches (il a essayé de leur faire manger du fer)⁸⁹, décrit précisément le crocodile, dont il dit avoir observé deux spécimens⁹⁰, mentionne le nom vernaculaire italien de la girafe, donne des précisions (absentes chez Aristote) sur les genoux et les pattes de l'éléphant⁹¹, dit avoir vu des moutons à queue grasse (races originaires notamment du Maghreb et du Proche-Orient)⁹². Mais là encore la liste de ce type de témoignages est assez brève pour les espèces exotiques, alors qu'Albert est plus disert sur les animaux qu'il peut observer dans les régions qu'il fréquente, notamment les oiseaux.

Au final, la réponse à la question posée au début de cet article est ambiguë. Si Thomas mentionne bien quelques nouveaux animaux exotiques, grâce à l'apport de témoignages contemporains, ces innovations restent rares, représentant un pourcentage très faible d'espèces par rapport au vaste catalogue d'animaux réunis dans le LDNR. L'exotisme zoologique de Thomas est plus redevable à Aristote, Pline, Solin, Isidore, et aux autres *auctoritates* qu'au fruit d'un nouvel inventaire de la nature dans sa diversité géographique.

⁸⁸ I. DRAELANTS, « Expérience et autorités dans la philosophie naturelle d'Albert le Grand », dans Expertus sum. L'expérience par les sens dans la philosophie naturelle médiévale. Actes du colloque international de Pont-à-Mousson, 5-7 février 2009, éd. T. BÉNATOUÏL et I. DRAELANTS, Florence, 2011, p. 89-121 (Micrologus Library, 40); P. HOSSFELD, « Die eigenen Beobachtungen des Albertus Magnus », dans Archivum Fratrum Praedicatorum, 53 (1983), p. 147-174.

⁸⁹ Albert le Grand, De animalibus..., XXIII, 139 (102), p. 1510: De hac ave dicitur quod ferrum comedat et digerat: sed ego non sum hoc expertus quia ferrum saepius a me pluribus strutionibus obiectum comedere noluerunt.

⁹⁰ Ibid., XXIV, 24 (32), p. 1528 : Ego duos vidi, de sedecim pedibus unum et alterum de xviii.

⁹¹ *Ibid.*, II, tract. 1, cap. 2, 15, p. 229.

⁹² Ibid., VII, tract. 2, cap. 4, 125, p. 549: Ego autem vidi plures oves, quarum in cauda latitudo fuit quantitas palmi et amplius. Ces moutons à queue large sont déjà mentionnés par Aristote, Histoire des animaux..., vol. 3, p. 56 (606a12).

Il faudra attendre les travaux des auteurs d'histoire naturelle du XVI^e siècle (Gessner, Belon, Thevet, Aldrovandi, etc.) pour que l'inventaire de la faune, pourtant encore massivement assujetti aux textes de l'Antiquité ⁹³, s'ouvre résolument au « monde », notamment le Nouveau : les humanistes, malgré leur méfiance face aux exagérations des voyageurs, sauront donner une grande place à leurs témoignages, ainsi qu'à ceux de leurs divers correspondants à travers l'Europe, et à leurs propres expériences quand ils se rendent euxmêmes en Orient ou aux Amériques, comme Belon ou Thevet.

⁹³ L. PINON, « Natural History », dans *The Classical Tradition*, éd. A. GRAFTON, G. W. MOST et S. SETTIS, Cambridge (Mass.) – Londres, 2012, p. 621-627 (Harvard University Press Reference Library).

TABLE OF CONTENTS

Introduction by Godefroid DE CALLATAŸ, Mattia CAVAGNA and Baudouin VAN DEN ABEELE	5
Encyclopédies latines du Moyen Âge : acquis et perspectives de la recherche by Baudouin VAN DEN ABEELE	19
KNOWING HEAVEN AND EARTH	
Astrological and Prophetical Cycles in the Pseudo-Aristotelian Hermetica and Other Islamic Esoterica by Godefroid DE CALLATAŸ and Liana SAIF	67
The Astrological <i>Liber novem iudicum</i> . A Kind of Encyclopedia ? by Charles BURNETT	83
La géographie dans les encyclopédies mameloukes (XIII ^e -XIV ^e s.) : entre vision figée du monde et mise à jour by Jean-Charles DUCÈNE	97
The Manipulation of Ancient and Medieval Knowledge in the Ottoman Court by Fatma Sinem ERYILMAZ	113
STUDYING AND USING THE ANIMAL WORLD	
De la source au confluent : les citations de médecins arabes par les compilateurs latins du XIII ^e siècle by Grégory CLESSE	143
Le <i>Thesaurus pauperum</i> et l'encyclopédisme médiéval by Giuseppe ZARRA	163
Spécificité du discours naturaliste d'al-Ğāḥiẓ (776-868) : quelle influence sur la zoologie arabe médiévale ? by Meyssa Ben Saad	179
La faune exotique dans le <i>Liber de natura rerum</i> de Thomas de Cantimpré. Quels nouveaux apports ? by Thierry BUOLET	201
DV THICH V DUUUEL	/3//

DIFFUSING KNOWLEDGE

L'encyclopédisme au carrefour des langues : l'exemple du <i>De pro-</i> prietatibus rerum de Barthélemy l'Anglais by Joëlle DUCOS	223
Secundum fratrem Vincentium: qu'ont retenu les lecteurs du Speculum historiale au sujet de l'Islam? Le cas de Giovanni Colonna et de Laurent de Premierfait by Florence NINITTE	243
« Il Dizionario enciclopedico politico-scientifico-filosofico ». Pratique des textes et théorie de la culture, des « volgarizzamenti » jusqu'à Dante	
by Lorenzo MAININI	271
Traduire, écrire et imprimer la science. Notes sur quelques manuscrits et imprimés encyclopédiques et scientifiques conservés à la Bibliothèque royale de Belgique (XIV ^e -XVI ^e siècles)	
by Mattia CAVAGNA	287
Publications of the ARC Project "Speculum Arabicum"	329
Index of authors and works	339
Index of manuscripts	347